

Informations communales :

INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE : Une permanence sera assurée le samedi 30 mars 2019 de 10h à 12h. Ce sera le dernier délai pour pouvoir participer au scrutin des élections européennes du 26 mai 2019.

Toute inscription est faite sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS : Le Géomètre du Cadastre procédera à partir du 18 MARS 2019 à la constatation des changements affectant le plan cadastral (constructions nouvelles, démolitions, etc...). Il sera amené à pénétrer dans les propriétés privées pour effectuer ces travaux. Il sera porteur d'une carte professionnelle et d'un arrêté préfectoral relatif aux travaux de conservation cadastrale. Il est demandé de lui réserver un bon accueil afin de faciliter l'accomplissement de son travail. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au Centre des Impôts Foncier de Haguenau au 03.88.53.26.24.

En Mars à Niederroedern et environs :

Samedi 2 mars : Concert participatif à 17h00 Soultz-sous-Forêts au foyer Sonnenhof. Tout public. (Sur les sentiers du théâtre.

Dimanche 03 mars : Fête des Aînés au foyer protestant

Samedi 09 mars : Cours de taille Rdv devant la mairie à 14 heures

Samedi 09 mars : Concert de la Musique Concordia de Hatten à 20h00 à Hatten

Samedi 09 mars : Carnaval des enfants à partir de 14 heures à la MTL

Lundi 11 mars : Collecte de sang de 16h30 à 20h00 à la MLC de Seltz

Samedi 23 mars : Nettoyage de Printemps organisé par la commune. Rendez-vous à 13h30 sur la place de la mairie. Un goûter clôturera cette après-midi citoyenne. Nous comptons sur la participation active de nombreux villageois, jeunes et moins jeunes. Aidez-nous à rendre notre commune plus propre !

Samedi 23 mars : Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Beinheim à 20h00

Notez également :

Samedi 6 avril : à la Maison du Temps Libre : théâtre : **RESTEZ ICI !** Dans un quartier populaire d'une grande ville, les habitants viennent d'apprendre que leurs immeubles vont être démolis ou rénovés et qu'ils seront relogés. Pas question pour eux de quitter ce quartier. Tout public à partir de 10 ans. (Sur les sentiers du théâtre. Tarif unique : 4 €. Informations et réservations au 0388720983 ou 0622195863).

Commune de NIEDERROEDERN

S'Rederer Blädel



Février 2019 – N°55



Conseil Municipal du 06 février 2019



1. Secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Mme Martine GRAF comme secrétaire de séance.

2. Répartition des crédits des œuvres d'intérêt général 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, la répartition des crédits œuvres d'intérêt général 2019 comme suit :

- Journée Nationale du Bleuets de France le 8 Mai	30,00 €
- Journée Nationale des Associations d'Aveugles et des Malvoyants	30,00 €
- Journée Nationale du Bleuets de France le 11 Novembre	30,00 €
- Semaine Nationale Lutte contre le Cancer	30,00 €
- Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques	30,00 €

3. Loyers fermages 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de louer les terres communales à titre précaire et conformément à l'arrêté préfectoral fixant l'indice de fermage 2019 pour le Département du Bas-Rhin aux personnes suivantes :

SCHMITT Michel	58,00 ares	« KOHLPLATZ »
Moulin Geritt HATTEN	142,74 ares	« SCHNEIDERWAELEDELE » (surface en herbe)
KOCHER Jean-Pierre	74,82 ares	« NEUFELD »
12, rue des Hirondelles NIEDERROEDERN		

4. ONF : Programme des travaux 2019 et assiette des coupes 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le programme des travaux d'exploitation, patrimoniaux et d'accueil du public 2019, ainsi que l'état d'assiette des coupes 2020 présentés par l'ONF.

5. Convention avec l'Association Foncière pour le versement de l'indemnité de son secrétariat

En raison de l'obligation du prélèvement à la source à compter de 2019, l'Association Foncière demande à pouvoir bénéficier du secrétariat de la commune de Niederroedern contre remboursement des frais. Adopté à l'unanimité.

6. Démission de Monsieur Jean-Noël CLETON

M. le Maire informe le Conseil Municipal, qui en prend acte, de la démission de Monsieur Jean-Noël CLETON par courrier du 08/12/2018 reçu en Mairie le 10/12/2018.

7. Subvention exceptionnelle à l'Association Repartir

Le Conseil Municipal a voté au budget 2018 une subvention d'un montant de 200,00 € pour l'Association Repartir. A l'automne 2018, l'association a dû verser une aide d'urgence de 50,00 € à

une personne de la commune et demande à la commune de lui reverser sous forme de subvention. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour le versement d'une subvention de 250,00 € (200,00 € au titre de l'année 2018 et 50,00 € de remboursement d'aide) à l'Association Repartir. Adopté à l'unanimité.

8. Rapport d'activité 2017 de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2017 de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin présenté par Monsieur le Maire. Adopté à l'unanimité.

9. Convention avec le CDG67 pour la mise en conformité avec la réglementation du RGPD

(Règlement Général sur la Protection des données)

Monsieur le Maire ayant exposé les modifications intervenues, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire :

- à désigner le Délégué à la Protection des Données (DPD) mis à disposition par le CDG par la voie d'une lettre de mission ;
- à signer la convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition du DPD du Centre de Gestion du Bas-Rhin et la réalisation de la démarche de mise en conformité avec le RGPD et ses avenants subséquents. Adopté à l'unanimité.

10. Arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter pour la Sté Wienerberger à Schaffhouse-près-Seltz

Le Conseil Municipal prend acte de l'arrêté préfectoral du 21/12/2018 présenté par Monsieur le Maire autorisant la Société Wienerberger à exploiter une carrière et une station de transit de produits minéraux à Schaffhouse-près-Seltz et Wintzenbach.

11a. Subvention pour une sortie pour un élève scolarisé en classe ULIS à Seltz

Vu la demande de la classe ULIS-ECOLE de SELTZ pour un élève domicilié à Niederroedern et scolarisé en classe ULIS à Seltz, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 20 € à la coopérative scolaire de Seltz. Adopté à l'unanimité.

11b. Soutien à la résolution adoptée par l'AMF lors du congrès des Maires de Frances 2018

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité a, lors de son dernier congrès, proposé sept sujets qui doivent être au cœur d'une véritable négociation avec le gouvernement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, soutient la résolution finale de l'Association des Maires de France qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement.

Adopté à l'unanimité.

Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !



M. et Mme Julien ERRAGNE, 2 rue de la Haute-Vienne

M. Mathias CLAUSS, 23 rue Beau Site

Mme Delphine ADAM, 1 Ferme Neugartenhof

M. Xavier PRILLIEUX, 3 rue du Moulin

M. Loïc OESTERLE, 8 rue de la Haute-Vienne



04 mars : Mme Brigitte Bertuzzi 76 ans

11 mars : Mme Inge Herion, 86 ans

13 mars : Mme Mathilde Heideier, 86 ans

19 mars : Mme Ruth Greiner, 83 ans

19 mars : M. Charles Fritz, 80 ans

19 mars : Mme Christiane Schneider 76 ans

31 mars : M. Charles Graf, 86 ans



LA RUE DE BELLAC EN CHANTIER !

Comme vous avez pu le constater, la rue de Bellac est en chantier !

Cela fait quelques mois que nous attendions ces travaux avec impatience surtout pour soulager les riverains qui étaient inondés à maintes reprises lors des grandes pluies. Après de longues négociations, le SDEA a entrepris les travaux bien plus vite que prévu !

L'ensemble du réseau d'assainissement de cette rue est changé, des branchements sont repris et des déversoirs mis en place ! Le chantier avance à un très bon rythme, vu les conditions météorologiques clémentes !

Nous espérons pouvoir clore le chantier pour la fin mars. Pendant les travaux, il n'est pas évident de joindre les deux bouts du village, il existe des chemins communaux qui le permettent mais soyez vigilants et veillez à la sécurité des enfants qui fréquentent le poney club. Roulez au pas ! Si vous avez des demandes particulières concernant le chantier, n'hésitez pas à nous contacter en mairie ou parlez-en aux employés de l'entreprise Rott qui sont en charge du chantier ! Ils vous répondront sans soucis ! Par la suite un revêtement provisoire sera posé pour pouvoir entreprendre les travaux d'ingénierie et la voirie définitive sera posée en début d'année 2020 ! Patience, ensemble nous aboutissons à de beaux projets !

Denis Drion





DEPOT SAUVAGE !

Honte à ceux qui ne respectent pas notre belle forêt !

Honte à ceux qui ne sont pas capables de déposer leurs déchets à la déchetterie !

Pour information, j'ai porté plainte auprès de la gendarmerie de Seltz. J'espère qu'on trouvera les coupables qui n'ont aucun savoir vivre et surtout aucun scrupule de souiller notre nature !

Denis Drion

Projet de sciences participatives sur les tiques.

Pour mener à bien leur projet sur les tiques, le Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement de Nancy et l'INRA ont besoin que les personnes piquées par des tiques leur envoient l'animal pour qu'ils puissent faire des analyses.

Magali SAVIO – 62 rue de la Haute-Vienne – de Niederroedern y participe.

Pour aider le CPIE dans la collecte des tiques, elle met sa boîte aux lettres à disposition des personnes participantes. Il suffit de remplir un document téléchargeable sur www.citique.fr, ou le demander à la mairie, de mettre la tique dans du papier absorbant, bien fermer ; ensuite mettre le tout dans une enveloppe et la déposer dans sa boîte aux lettres.

Magalie Savio se charge de l'envoyer au CPIE.

Magali reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

French lessons for great people Französischkurs für lächelnde Anfänger

Preise für einen Monat, ab April 2019

Mittwoch 17:30-18:30 Uhr

+ Samstag 16:15-17:15 Uhr

ODER

Montag 17:00-18:00 Uhr

+Mittwoch 16:15-17h15 Uhr

Ort: 5 rue de la gare, Niederroedern
(mit Parkmöglichkeiten & WC)



120 € / Pers. oder 200€/Paar.

8 Pers maximum

Schnupperkurs Angebot : vom 20 bis 30 März: 40 € / Pers.

Buchung : myfrenchteacher67@gmail.com

BAL CARNAVALESQUE

Pour cette 8^e édition du bal carnavalesque de l'A.S.C.S.N., 148 participants, presque tous déguisés, sont venus à la M.T.L. en ce samedi 02 février 2019.

Des indiens aux sorcières, des marins aux écossais, des clowns aux pirates..., les costumes étaient plus réussis les uns que les



autres. Le jury a eu beaucoup de mal à élire les meilleurs déguisements de la soirée.

A minuit précise, le maire Denis Drion a



souhaité un joyeux anniversaire à Thierry Marmillod (50 ans) et à Adeline Haessler (13 ans) et leur a remis un petit cadeau approprié !

L'orchestre « Santa Lucia » a « allumé le feu » dès l'apéritif et a fait danser petits et grands avec des musiques en tout genre et pour tous les goûts. Tout le monde y a trouvé son compte, la piste de danse étant prise d'assaut tout au long de la soirée.

Le repas préparé par le traiteur du village a été servi à table par des membres des différentes associations faisant partie de l'A. S. C. S. N. qui s'impliquent tous les ans à fond pour cette fête. Ce bal s'est poursuivi tard dans la nuit, dans la joie et la bonne humeur, avec farandole et défilé jusqu'à épuisement des danseurs et des musiciens.

Florence Groff



Noces d'Or



des époux JUNG



Lucien et Madeleine ont eu l'énorme joie de fêter leurs nocés d'or.

Madeleine née Baumann a connu Lucien lors d'un tournoi de football à Aschbach en 1963. Le 14 février 1969 ils ont décidé d'unir leur destinée par les liens du mariage à Aschbach. En tant que jeunes mariés, ils se sont installés d'abord à Lauterbourg

pour gérer une petite épicerie pendant 3 ans, pour revenir ensuite dans le village natal de Lucien à Niederroedern, où ils vivent toujours encore aujourd'hui. De leur union sont nés deux fils : Serge en 1969 et Eric en 1972. Lucien a travaillé pendant toute sa carrière chez Rohm and Haas à Lauterbourg et Madeleine était d'abord employée de maison et est allée travailler en Allemagne. Par la suite, elle a décidé de se consacrer entièrement à l'éducation de ses 4 petits enfants Maxime, Dominique, Jérémy et Justine. En activité secondaire, Lucien et Madeleine ont tenu pendant 10 ans un gîte rural à Niederroedern. Ils adorent faire de longues promenades dans le village et, par les beaux jours, à vélo. Pendant que Madeleine s'adonne à la cuisine et à la pâtisserie, Lucien s'occupe de ses pigeons, qui sont sa grande passion. Il a participé déjà à de nombreuses expositions. Lucien a effectué 3 mandats en tant que conseiller municipal et a été adjoint pendant quelques années. L'année dernière, ils ont eu l'énorme joie de voir naître leur arrière-petit-fils et, dès que l'occasion se présente, Madeleine n'hésite pas à le garder.

Le maire Denis Drion est venu les féliciter en leur rapportant le cadeau de circonstance.

Denis Drion

Nous leur souhaitons à tous deux encore de longues années de bonheur ensemble !

NAISSANCE : Félicitations à la maman !

Le 9 février 2019 à SCHILTIGHEIM

Ajay ADAM

Fils de Delphine ADAM

domiciliés 1 Ferme Neugartenhof



90

Mme HEBTING Marie-Thérèse

Marie-Thérèse, née Gramfort, a vu le jour le 16 février 1929 à Beinheim où elle a grandi. Elle est l'aînée d'une fratrie de 10 enfants. Après sa scolarité à Beinheim et après avoir fait quelques expériences professionnelles, notamment à la maison de cure de

Salem dans les Vosges, elle a rencontré René Hebting de Niederroedern. Ils se sont mariés à Niederroedern le 7 mai 1954. De leur union sont nés quatre enfants : Anne Martine en 1954, Christian en 1957, Jean Yves en 1961 et Francis en 1964 qui vit toujours à

Niederroedern dans la maison familiale. Très entourée par ses sœurs et sa famille qui viennent lui rendre visite régulièrement, Marie Thérèse garde toujours le sourire, la bonne humeur et jouit d'une santé de fer !

Le maire Denis Drion est venu la féliciter et lui a remis le cadeau de circonstance.

Denis Drion

Balade nature et petits plats du terroir, le 28 avril 2019

L'Office de Tourisme et la Maison de la Nature vous proposent une découverte nature suivie d'un repas. Les animateurs vous amèneront sur les sentiers dans la Réserve Naturelle du delta de la Sauer. Ils vous feront découvrir de manière ludique, sensorielle et naturaliste la mosaïque de milieux qui la composent. Après la balade, des petits plats vous seront servis à la salle polyvalente, par l'Auberge à l'Etang de Munchhausen. Au menu : Les boulettes de viande accompagnée de son riz et de sa sauce blanche, suivi d'une tarte aux pommes. Tarif hors boisson : 15€/adulte ; 8€/enfant jusqu'à 12 ans.

Intervenants : animateur(s) et bénévole(s) de la Maison de la Nature de Munchhausen.

Le lieu de RDV sera à la Maison de la Nature à Munchhausen.

L'horaire de départ sera communiqué ultérieurement.

Inscription obligatoire (avant le 18 avril) à l'Office de Tourisme du Pays de Seltz-Lauterbourg au 03 88 05 59 79 ou par mail : info@tourisme-seltzlauterbourg.fr

Formulaire d'inscription téléchargeable sur www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr.

